

■ **Pierre-Alain Cerutti**, à Valeyres-sous-Montagny, entreprise de maçonnerie et rénovation de bâtiments, en faillite (FOSC du 25.11.2003, p. 14). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 12 décembre 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.  
Journal no 1530 du 16.02.2004  
(02132322 / CH-550.0.044.317-5)